



## **FULL-TIME TENURE-TRACK FACULTY POSITION IN PROSTHODONTICS POSITION #22151**

The responsibilities for this position will include teaching at the predoctoral and postdoctoral levels, research, and service activities in the field of prosthodontics at the *Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval* and contributing to the development of clinical research and knowledge in this area. The position also includes the opportunity to participate in the faculty intramural practice.

### **CONDITIONS**

Full-time position

[Convention collective ADCEFMDUL](#)

Salary and academic rank will be commensurate with qualifications and experience.

[Échelles des salaires](#)

### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Candidates should be competent in preclinical and clinical teaching of fixed, removable and implant prosthodontics. Research experience and ability to contribute to clinical research and to collaborate with other researchers in different fields will be highly considered.

Applicants must have:

1. a DMD or DDS;
2. a regular license to practice dentistry from the Québec Order of Dentists, or be eligible for it;
3. a Certificate in prosthodontics recognized by the Québec Order of Dentists, or commit to obtain one;
4. a Master of Science degree (minimal requirement), or commit to obtain one;
5. the ability to teach in French or committed to Université Laval's francization clause for this within reasonable time.

**Positions starting date:** To be determined.

**Application deadline:** application must be received by March 1<sup>st</sup>, 2024.

Interested candidates are invited to apply including: a letter of intent/motivation, a detailed curriculum vitae, and the names and contact information of three individuals who could provide references. Applications should be mailed or emailed to the Dean's Office:

Dr. Petros Papagerakis, Dean  
Faculté de médecine dentaire  
Pavillon de Médecine dentaire  
2420, rue de la Terrasse, local 1615B  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Canada  
Email: [doyen@fmd.ulaval.ca](mailto:doyen@fmd.ulaval.ca)

To learn more about the *Faculté de médecine dentaire* and available positions, please visit [our website](#).

*Université Laval* is strongly committed to a diverse and inclusive workplace that empowers all employees to reach their full potential. The university welcomes applications from visible minority group members, women, Indigenous persons, persons with disabilities, persons of minority sexual orientations and gender identities, and others with the skills and knowledge to productively engage with diverse communities. All qualified candidates are encouraged to apply; however, Canadian citizens and permanent residents will be given priority.



**POSTE DE DENTISTE CLINICIEN ENSEIGNANT OU DE DENTISTE CLINICIENNE ENSEIGNANTE  
EN PROSTHODONTIE  
NUMÉRO DE CONCOURS 22151**

La personne titulaire de ce poste devra, par la nature de ses activités d'enseignement, de recherche et de participation œuvrer principalement au sein de la discipline de la prosthodontie à la Faculté de médecine dentaire et contribuer au développement de la recherche clinique et des connaissances dans ce domaine. Ses activités d'enseignement, de recherche et de participation, y compris l'encadrement des étudiants seront liées à l'enseignement de la prosthodontie dans les différents programmes d'études des deux cycles universitaires en médecine dentaire. Cette personne aura également l'opportunité de traiter des patients à la clinique intra-universitaire des professeurs.

**CONDITIONS**

Poste régulier temps plein d'un régime d'emploi

[Convention collective ADCEFMDUL](#)

L'échelle salariale et le rang universitaire seront établis en fonction des qualifications et de l'expérience

[Échelles des salaires](#)

**CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les champs de compétence du candidat ou de la candidate devront couvrir le domaine de la prosthodontie (prothèses fixes, amovibles et implanto-portées). Son expérience en recherche, ses capacités à contribuer au développement de la recherche clinique et à collaborer avec des chercheurs dans différents domaines seront hautement considérées.

La personne qui sera sélectionnée devra :

1. Détenir un DMD ou DDS;
2. Détenir un permis de pratique régulier de l'Ordre des dentistes du Québec ou s'engager à l'obtenir;
3. Détenir un certificat d'études supérieures de spécialité en prosthodontie ou en cours de l'obtenir;
4. Détenir au minimum une maîtrise en sciences dentaires ou s'engager à l'obtenir;
5. Démontrer des aptitudes pédagogiques, pouvoir enseigner en français ou prendre les dispositions nécessaires à cet effet dans un délai raisonnable.

**Date d'entrée en fonction:** À déterminer

**Date de clôture du concours :** les candidatures devront être reçues au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2024.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont invitées à soumettre un dossier comprenant : une lettre d'intention/motivation, un curriculum vitae détaillé ainsi que le nom et les coordonnées de trois personnes qui pourraient fournir des références. Les candidatures doivent être envoyées par courrier ou par courriel au bureau du doyen :

Dr Petros Papagerakis, doyen  
Faculté de médecine dentaire  
Pavillon de Médecine dentaire  
2420, rue de la Terrasse, bureau 1615B  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Courriel : [doyen@fmd.ulaval.ca](mailto:doyen@fmd.ulaval.ca)

Pour en savoir plus sur la Faculté de médecine dentaire et les postes disponibles, vous pouvez consulter le site Internet de la [Faculté](#).

L'Université Laval s'est fermement engagée à créer un milieu de travail diversifié et inclusif qui permet à tous les employés de réaliser leur plein potentiel. L'Université accueille favorablement les candidatures des membres des minorités visibles, des femmes, des autochtones, des personnes handicapées, des personnes d'orientation sexuelle et d'identité de genre minoritaires, ainsi que des personnes possédant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de façon productive auprès de diverses communautés. Tous les candidats qualifiés sont encouragés à postuler; cependant, les citoyens canadiens et les résidents permanents seront prioritaires.